

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18435 - 72ÈME ANNÉE

Un scandale dont se souviendront longtemps les Malgaches

Famine à Madagascar : que font les élus de La Réunion et la COI ?



sable, est que La Réunion demande à la COI une réunion d'urgence sur un cas exceptionnel », alerte-t-il. C'est, pour Paul Vergès, l'occasion de faire concrètement du co-développement.

« Actuellement se joue la survie de la COI comme institution de co-développement. Sinon plus personne ne répondra aux initiatives de la COI quand elles viendront de La Réunion, car on rappellera : qu'avez-vous fait pendant la crise à Mayotte, pendant la famine à Madagascar ».

Cela pèsera longtemps sur les relations dans notre région.

Action possible à Maurice aujourd'hui

Le sénateur souligne une ironie terrifiante. À partir d'aujourd'hui se tient un séminaire organisé par la COI et la FAO à Maurice sur la mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire et nutritionnel régional : « au pire moment de la famine, on va discuter de ce qu'on fera plus tard ».

« Qu'attendent le président de la Région, du Département, pour prendre l'avion et se rendre à Maurice pour plaider le cas des Malgaches qui meurent de faim ? », demande Paul Vergès.

Le sénateur souligne qu'en 2025, Madagascar dépassera 40 millions d'habitants, elle en aura 55 millions en 2050. Le poids démographique de ce pays influencera La Réunion. Au moment de sa montée en puissance, le peuple malgache se souviendra de l'absence de solidarité des dirigeants de La Réunion si ces derniers continuent à regarder la famine se développer en restant de simples spectateurs.

Devant la crise alimentaire qui touche le Sud de Madagascar, Paul Vergès a fustigé le silence des élus réunionnais et l'inaction de la Commission de l'océan Indien. La tenue aujourd'hui à Maurice d'un séminaire de la FAO et de la COI est l'occasion pour la Région et le Département d'aller y plaider la cause des Malgaches, afin de rattraper un « retard inexorable » qui pèsera longtemps sur les relations dans notre région.

Lors de sa conférence de presse hier, Paul Vergès a abordé un sujet qu'il estime infiniment plus grave que la crise à Mayotte. Madagascar est touchée par une famine qui touche 1,9 million de personnes. « C'est la 2e famine dans le monde par son ampleur. Les États-Unis envoient une aide d'urgence, ici on ne dit pas un mot ».

La crise alimentaire touche de deux fois la population totale de La Réunion. « Que pensent ces Malgaches du silence de La Réunion ? Les plus hautes autorités de La Réunion sont allés à Seattle récep-

tionner un Boeing, c'est à pleurer de tristesse. Cela restera dans la mémoire des peuples », ajoute le sénateur.

Et de rappeler que dans les débuts de la guerre du Vietnam, un des arguments du Vietminh était de rappeler que les autorités françaises avaient bloqué le ravitaillement du pays pendant la guerre contre le Japon, ce qui provoqua une famine au Tonkin. Cet argument a soulevé le peuple.

« Pourquoi refuse-t-on ici de voir la menace sur 1,9 million de personnes ? L'urgence des urgences pour rattraper le retard inexcu-

Conférence de presse Paul Vergès

La Réunion fait partie de la solution à la crise à Mayotte

Paul Vergès a déploré hier le silence et l'absence d'initiatives des élus de La Réunion et de la COI face aux violations des droits humains à Mayotte. Il a souligné que notre île sera concernée par les effets de l'importante croissance démographique du 2e département français de l'océan Indien : « quand obligatoirement les Mahorais viendront ici, seront-ils traités d'« étrangers » » ?

Paul Vergès est tout d'abord revenu sur les faits très graves survenus dans l'île de Mayotte. Plus d'un millier de personnes ont été surprises dans leur domicile la nuit, leurs maisons et leurs biens brûlés. Elles ont été regroupées sur la place de la République à Mamoudzou et maintenues sous la garde de la police. Cela dure depuis plusieurs jours dans un département français.

« Imaginez si cela se passait dans un département en France continentale, le scandale serait international », souligne le sénateur, « à Mayotte cela dure sans que les autorités interviennent »

La responsabilité du gouvernement est engagée. Et c'est un département voisin du nôtre. Paul Vergès est frappé que pendant ces jours de violation des droits humains, le silence fut total à La Réunion. « Le monde politique s'est tu, cela aura des conséquences pendant longtemps. Ceux qui ont été expulsés s'en souviendront ». Il salue l'action d'un collectif d'organisations qui ont fait entendre leur réprobation.

La COI gravement fragilisée

Paul Vergès estime que les répercussions pour l'avenir seront catastrophiques. Tout d'abord au niveau de la Commission de l'océan Indien dont la France fait partie au nom de La Réunion. La COI regroupe aussi Maurice, Seychelles, Comores et Madagascar. Elle n'a rien dit pendant que l'on violait les droits de milliers de personnes. « La mémoire populaire s'en souviendra ». « Se pose alors la question de l'utili-

té de la COI. Dans cet état de crise, la COI n'a pas fonctionné. Pas une seule réunion à l'initiative de la COI ou d'un de ses membres ». Ce qui fait dire à Paul Vergès qu'il n'a jamais connu une crise qui fragilise aussi gravement la COI en tant qu'institution.

Les répercussions seront aussi à La Réunion. « Au-delà de ce scandale immédiat, c'est un retournement de la situation ». Et de rappeler que Mayotte a moins de 400 kilomètres carrés. C'est une superficie six fois plus faible que La Réunion. Les statistiques démographiques montrent qu'en 1950, Mayotte avait 50.000 habitants. En 2011, elle en a 210 000. À densité égale, il y aurait déjà 1,5 million d'habitants à La Réunion. Mayotte comptera 500 000 habitants en 2050, et 752 000 en 2100. C'est comme si à la fin du siècle, 4,5 millions de personnes vivaient à La Réunion.

Inévitable émigration des Mahorais

Une population si nombreuse sur un territoire aussi étroit favorisera l'émigration, et donc « très rapidement, les Mahorais devront trouver une solution à leur transition démographique. Le seul endroit où ils peuvent se déplacer sans visa est un département français, le plus proche est La Réunion. Quand obligatoirement les Mahorais viendront ici, seront-ils traités d'« étrangers » » ? « C'est l'avenir immédiat qui se dessine aujourd'hui », car « demain, les conséquences de cette transition démographique se répercuteront à La Réunion ». Beaucoup de questions se posent

alors sur le silence des élus réunionnais sur ce dossier. Pourquoi le monde politique de La Réunion refuse-t-il de voir ces chiffres ? La Réunion fait partie de la COI, pourquoi le Conseil régional et le Conseil départemental se taisent ? Pourquoi ne pas prendre d'initiatives alors que l'on est concerné directement ? Car les Mahorais sont des citoyens français, on ne peut pas leur dire qu'ils se débrouillent avec les Anjouanais.

« Il y a une complicité entre l'État à Paris, les autorités de l'État qui laissent faire à Mayotte et les politiques de La Réunion qui se taisent », affirme le sénateur.

Et de rappeler un autre drame qui se joue entre Anjouan et Mayotte, avec les naufrages de kwassa-kwassa sur lesquels embarquent des candidats au voyage à cause du visa imposé pour entrer à Mayotte. C'est une tragédie aussi grave que celle des réfugiés qui traversent la Méditerranée sur de fragiles embarcations.

« Quand on a décidé de faire un département, il fallait prendre des mesures pour des conséquences positives et que cela ne débouche pas sur un drame », conclut-il.

M.M.

Édito

Le parti de Huguette Bello prêt à s'allier avec les soutiens de la loi El-Khomri

Décidément, l'anticommunisme et la trahison ont la vie dure du côté du parti de Huguette Bello. Invité hier dans l'émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio, Olivier Hoarau a attaqué les dirigeants des communistes réunionnais. L'offensive est partie d'un oubli (volontaire ?) des partenaires potentiels de son parti lors des prochaines élections législatives. Il a cité les partis « de gauche » : Parti socialiste... en omettant le Parti communiste réunionnais. Puis l'actuel maire du Port a dit que son parti n'était pas opposé à discuter avec le PCR mais avec ses dirigeants. Il reproche à la direction des communistes réunionnais de l'avoir pris à partie alors qu'il était intervenu dans le conflit du BTP pour demander le dialogue social.

Tout d'abord, une précision s'impose. Le Parti communiste réunionnais s'est exprimé dans la grève du BTP pour soutenir les intérêts des travailleurs. Dans un communiqué publié le 12 avril 2016 et intitulé « Le PCR appelle à la solidarité avec les travailleurs du BTP », le Parti communiste réunionnais avait écrit ceci : « le maire du Port a demandé au représentant de l'État d'intervenir pour le rétablissement de l'ordre public dans l'attente d'une issue au conflit social ». Ce fait figurant dans le communiqué du PCR ne fait que rapporter les écrits d'un communiqué daté du même jour et signé Olivier Hoarau maire du Port, qui affirmait : « je demande à Monsieur le Préfet de prendre sans plus attendre l'initiative d'une médiation qui, dans un premier temps mettrait fin au trouble à l'ordre public, et dans un deuxième temps trouverait une issue à ce conflit ».

Ceci souligne que les conseillers du maire PLR se sont fourvoyés totalement et cela discrédite celui qui amplifie l'attaque. Cette sortie contre les dirigeants du PCR ne repose en effet sur rien et relève donc de l'anticommunisme.

Ceci étant, les propos tenus par le maire du Port en tant que représentant du parti de Bello sont riches d'enseignements. Pour sauver son poste de député qui lui assure des revenus conséquents et une couverture médiatique, PLR est prêt à s'allier avec le PS, le parti du gouvernement. Rappelons que ce gouvernement veut imposer une loi dite « loi travail » ou « El Khomri », qui suscite l'opposition d'un large front syndical. Il est à l'origine du plus grand mouvement social déclenché en France depuis des décennies. Cette mobilisation est largement justifiée car une telle loi livre le travailleur à l'arbitraire patronal et favorise une régression sociale terrible : licenciements favorisés, plus aucune portée pour les conventions collectives à cause de la possibilité d'écrire de fait un Code du Travail pour chaque entreprise.

Cela permet de mieux comprendre l'attitude de Huguette Bello à l'Assemblée nationale lors du dernier vote décisif. Au lieu d'être solidaire des députés communistes qui ont voté la motion de censure contre le gouvernement, Huguette Bello a refusé de voter pour ce texte visant à empêcher l'adoption de la loi El Khomri. Une fois de plus, elle a trahi ceux à qui elle doit beaucoup, car sans le soutien d'un groupe parlementaire, Huguette Bello ne pourrait pas se montrer aussi souvent lors des séances télévisées à l'Assemblée nationale. Son temps de parole serait réduit, ainsi que ses moyens.

Pour les prochaines élections législatives, un des dirigeants de son parti affirme qu'une alliance avec le PS est possible. Les travailleurs sont prévenus. Une nouvelle fois, le parti de Bello est prêt à les trahir.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Nout mémwar, nout kiltir**Une 3e réussite des dédicaces pour le livre de Gilles Bojan, « Paul Vergès l'immortel »**

Ce samedi 28 mai, une troisième séance de dédicaces s'est déroulée autour du dernier livre du journaliste et écrivain Gilles Bojan, qui vient de paraître avec le titre "Paul Vergès l'immortel". Cela s'est passé dans l'après-midi à la librairie Gérard à Saint-Denis et, une fois de plus, cet événement a eu un grand succès, après celui de la veille à Sainte-Suzanne à l'ancienne gare ferroviaire et celui du samedi 14 mai à la librairie Autrement de Saint-Denis.



Pendant près de trois heures, des dizaines de personnes sont venues à la librairie Gérard pour la dédicace par Gilles Bojan et Paul Vergès de ce nouvel ouvrage de plus en plus populaire : "Paul Vergès l'immortel".

En effet, pendant près de trois heures, le public intéressé par cet ouvrage est venu se le procurer à la librairie — parfois en plusieurs exemplaires — et se le faire dédicacer par l'auteur et par le héros du livre. Ces dédicaces furent l'occasion d'échanges très chaleureux de Gilles Bojan et Paul Vergès avec les lectrices et lecteurs attirés par la renommée de cette œuvre consacrée à un Réunionnais au service de son peuple. Pour les dizaines de personnes qui ont contribué à la réussite de ces

dédicaces, ce livre est vraiment à faire connaître au maximum de nos compatriotes car il permet de mieux s'approprier notre histoire et notre culture mais aussi de préparer notre avenir. D'où l'intérêt de se procurer "Paul Vergès l'immortel" dans toutes les bonnes librairies du pays au prix de 15 euros et de se préparer aux deux prochaines séances de dédicaces déjà programmées : le samedi 11 juin à 15h à la librairie Roches Noires de Saint-Gilles les Bains et le samedi 18 juin à 15h à la librairie Autrement de Saint-Pierre.



La semaine européenne du Développement Durable à Sainte-Suzanne

Bienvenue au Jardin de Développement Durable : « autour de la mer et ses richesses »

Le Jardin du développement durable tiendra aujourd'hui sa seconde édition. Temps fort du programme de Semaine du développement durable à Sainte-Suzanne, cette manifestation a notamment pour thèmes les énergies renouvelables, la protection de l'environnement et de la biodiversité. Elle se tiendra au Bocage Lucet-Langenier.

Hier au cours d'une conférence de presse, la municipalité de Sainte-Suzanne autour du maire Maurice Gironcel a présenté les différentes actions prévues dans la commune à l'occasion de la Semaine du développement durable.

Cette rencontre avec la presse a permis de rappeler que depuis 1990, la commune de Sainte-Suzanne s'est engagée dans le développement durable à travers de vastes opérations de nettoyage et d'assainissement sur son territoire. Aussi, ses priorités se sont orientées vers les énergies renouvelables. En effet, en 2007, Sainte-Suzanne se fixe comme objectif l'autonomie énergétique pour 2020. Aujourd'hui, elle produit de l'électricité pour 30 000 habitants, alors qu'elle compte environ 22 700 habitants. En 2009, elle est récompensée pour son engagement et obtient le Ruban du Développement Durable. Aujourd'hui, la ville de Sainte-Suzanne est labellisée « Agenda 21 Local France » et vient d'obtenir une nouvelle distinction pour son engagement continu pour la protection de l'environnement et son implication pour sensibiliser le public.

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, la commune propose une vaste opération de sensibilisation au travers de plusieurs actions.

Forte de sa première édition, la ville renouvelle son édition du Jardin du Développement Durable. La première édition en 2015, innovante et fédératrice a été récompensée par le label « COP 21 », décernée à l'occasion de l'organisation de la COP 21 en France

Rendez-vous au Bocage

Le 2e jardin du Développement Durable se donne pour objectif de sen-

sibiliser à la protection de l'environnement et mettre en exergue la valorisation des ressources pour une appropriation collective. Les partenaires, présents lors de la 1ère édition, ont répondu à l'invitation de la ville de Sainte-Suzanne et se mobilisent à nouveau sur le site du Bocage pour sensibiliser sur les écogestes, la pollution, les déchets, les espaces naturels sensibles, les maladies vectorielles, l'autonomie énergétique, l'économie circulaire, le dérèglement climatique...

Tous les acteurs qui seront présents à cette journée du mardi 31 mai, partagent la même ambition : faire vivre un jardin où poussent et germent de nombreuses initiatives pour les générations à venir.

Le programme d'animations innovantes et ludiques a été mis en œuvre avec des partenaires publics et privés pour sensibiliser sur la transition énergétique, créer une mobilisation populaire afin de mieux saisir les enjeux de la préservation de l'environnement et de sa biodiversité. Sous la forme d'un « Village Découvertes », en matinée, des ateliers seront proposés aux élèves du Collège Hippolyte Foucque, ceux de l'un des deux lycées de la Commune ainsi qu'aux écoles primaires du Centre-Ville. Les lycéens et collégiens auront l'occasion de présenter leurs travaux, notamment sur les énergies renouvelables.

Associés à cette journée, les partenaires : La SEOR, la S.R.E.P.E.N, le Syndicat du sucre, l'Office de l'eau, le Parc National de la Réunion, l'association les p'tits débrouillards, la CINOR, l'Hydro Réunion, P.N.R.O.I (Jean Jacques SILLON), le Sidélec, la Croix rouge, l'A.S.M.R, Le jardin des botaniques, C.R.A.P.A, Cacaos Péi et la Chambre d'agriculture auront à cœur d'échanger avec les visiteurs.

La réduction du gaspillage alimentaire

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un axe fort du programme local de prévention des déchets. En restauration scolaire, les pertes et déchets alimentaires peuvent résulter de la chaîne d'approvisionnement mais aussi des comportements de consommation.

La Commune de Sainte-Suzanne et l'école élémentaire José Barau ont été lauréates de l'appel à projets de l'ADEME Réunion sur leur projet de lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'action consistera à mettre en valeur la deuxième campagne de tri et de pesées prévue sur 4 jours : les lundi 23, jeudi 26, vendredi 27 mai et le vendredi 03 juin. Cette campagne mettra en évidence les résultats des actions correctives mises en place depuis décembre 2015.

Élimination des dépôts sauvages

Une autre action présentée hier est la mise en œuvre d'une campagne d'élimination ciblée des dépôts sauvages entre le 30 mai et le 5 juin. Le service environnement a établi un inventaire des dépôts à éliminer. L'opération sera également l'occasion d'impliquer la population sur l'élimination de ces dépôts. Le public participera notamment à la pose du panneau de sensibilisation ou à la réhabilitation des sites par leur nettoyage ou fleurissement.

Cette implication citoyenne constitue le principal levier pour développer une prise de conscience de la problématique déchets et des nuisances pouvant en découler.

Oté

Sarkozy épi la késtyonn Mayotte : kan ou la pa fé sak ou i pouvé fèr, démyé ou i fèrm out také !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, bien sir ou la antann parl la vizit Nicolas Sarkozy la vni fé isi La rényon ? An plin dann la kriz Mayotte. Ala in om la : kan Hollande i bouz pa pou l'oséan indien, Nicolas, pou son par i anons in solisyon. La kèl ? Ké La frans i ède bannzil komor pou trap z'ot dévlopman. Ala in l'idé sinp é ala in bon l'idé. Sa i vé dir kosa ? Sa i vé dir si la Républik komor lé édé dann son shomin pou trap lo dévlopman ébin son bann sitoiyin sar pa blizé rant dann kwasa-kwasa pou alé Mayotte. Sakinn shé soi-dann l'androi li rès !- é la guèr v'arété. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, kozé lé bon mé fèr lé méyèr. Métyé Sarkozy na poin lontan li lété prézidan, avan sa li lété dann gouvèrnman konm minis l'intèryèr, avan ankòr li té minis tout sort z'afèr. Akoz li la pa pran lo mézir k 'i fo ? Akoz li la pran lo mézir k'i fo pa ? li la donn départman Mayotte, épi li la éspils plis vin mil pèrone dann shak ané. Arzout èk sa kan la mèr la komans vni in gran simityèr avèk santène é santène de moun noyé, li la pran okin mézir.

Moin la pa antann dir la mète in dispozitif pou dékouraz bann klandéstin. Moin la pa antann dir la diskite avèk gouvèrnman komor pou trouv in solisyon. Moin la pa antann dir la mète lo moiyn maritime pou roshèrch lé kor tonbé dann l'oséan, pou roshèrch lo bann z'éfé pèsonèl lo moun é pou konète kisa lé dispari é inform z'ot famiy. I fé pal o dèye la-ba don ?

Alor, kan ou la pa fé sak ou i pouvé fèr i vo myé ou i fèrm out také. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« **Domin mi boir pi : sèrman bann soular !** » - In kozman po la rout

Si ou i pran in désizyon pou l'avnir, lé bon demoun i kroi aou, pars si i kroi pa ou, ou i koz dann vid é si ou i koz dann vid, ou lé pa fyab. Kan d'moun i abiz dsi la boison é ké zot lé in pé dézagréab. Z 'ot famiy, z'ot konzoin, sansa z'ot zanfan i di azot : alé molo dsi la boison ! kan la fine ariv in n'afèr dézagréab l'abizèr d'boison i di : « A partir, mi boir pi ! ». Solman sa i fé pa konmsa : shak foi ou lé tanté par l'uil tantan é - ou i soufèr in l'adiksyon !- Konm sé in provèrb alon sèy oir kan i ansèrv dé sa in l'égzanp, in moun parès, kan i fé ali in romark, li di mi sava travaye a-fon é lo moun k'i koné ali, i pans « Ankòr in promès dé soular ! ». Dann tou léka, in promès sar pa ténu, i pé tiliz so patoi-la. Sa lé pa rar, sanm pou moin ! Ni artrouv pli d'van mon bann dalon.